



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Marc SARPAUX

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Jean-Claude DISSAUX, M. André KUCHCINSKI, M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, M. Ludovic PAJOT.

Absent(s) : M. Steeve BRIOIS.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

LAURÉATS DISPOSITIF "#PÉPITES62"

(N°2024-534)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2024-2 du Conseil départemental en date du 29/01/2024 « Objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date du 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - pacte des réussites citoyennes » ;

Vu la délibération n°2024-138 de la Commission Permanente en date du 25/03/2024 « Mise en œuvre du dispositif pépites 62 pour la valorisation de l'engagement des jeunes » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 04/11/2024 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'attribuer, dans le cadre du dispositif « #Pépites62 », une gratification à 74 jeunes pour un montant total de 7 700 €, conformément à la liste annexée et aux modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 43 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Rassemblement National)
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 18 novembre 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

LISTE DES LAUREATS DU DISPOSITIF #PEPITES62 - 2024

Territoire	Canton	NOM	Prénom	Projet	Montant
COUP DE CŒUR DU JURY					
LENS HENIN	WINGLES	JASIAK	Clémentine	PREVENTION SANTE Organisation d'un Forum Santé	100€ + 50€
		SANDERS	Chloé		100€ + 50€
		MELIN	Maëlys		100€ + 50€
		LORANDI	Perle		100€ + 50€
		LE BACQ	Elyan		100€ + 50€
		SANDERS	Alicia		100€ + 50€
LES AUTRES LAUREATS					
LENS HENIN	AVION	SADANNE	Ambre	ENVIRONNEMENT Organisation d'une journée dédiée au Développement Durable	100€
		BOUDET	Lilou		100€
		ROUAHI	Rabia		100€
		ROLLEZ	Louane		100€
		MALBRANQUE	Lolita		100€
AUDOMAROIS	LUMBRES	REGNIER	Laurine	ANIMATION LOCALE Organisation d'évènements au sein de leur village	100€
		VIS	Tanguy		100€
		DUMONT	Léane		100€
		SENET	Noéline		100€
		LAMARRE	Mathys		100€
		DENQUIN	Margot		100€
		NOWAK	Jade		100€
LENS HENIN	BULLY-LES-MINES	CURAT	Elyna	CULTURE Hip Hop contre les violences faites aux femmes	100€
		DECHERF	Emma		100€
		LARUELLE	Lilou		100€
		LAMIRAND	Flavie		100€
		DELHAYE	Océane		100€
		LENS-HENIN	BULLY-LES-MINES		BIGET
CALAISIS	CALAIS	HALLUIN	Félix	Création d'un webzine : « Patrimonium »	100€
LENS HENIN	HENIN 2	BEUDIN	Amandine	ENVIRONNEMENT Création d'ilot de verdure dans les cours des collèges du département	100€
		PENA	Samantha		100€
		LEMAIRE	Lenny		100€
MONTREUILLOIS TERNOIS	AUXI LE CHATEAU	MAISON	Floryan	PATRIMOINE Organisation d'un son et lumières	100€
MONTREUILLOIS TERNOIS	AUXI LE CHATEAU	TELLIER	Quentin	PATRIMOINE Création d'une association d'histoire	100€
AUDOMAROIS	AIRE SUR LA LYS	MONTOIS	Corentin	Engagement associatif	100€
AUDOMAROIS	AIRE SUR LA LYS	BLONDEL	Théo	LIEN SOCIAL Organisation d'un repas pour les personnes âgées de la résidence autonomie	100€
		BLONDEL	Liona		100€
		BLONDAEL	Naéla		100€
		SALOME	Louis		100€
		EVRARD	Evan		100€
		MONSTERLEET	Abbygaëlle		100€
MONTREUILLOIS TERNOIS	BERCK SUR MER	CARTIER	Jorris	SPORT Création d'une association de Badminton	100€
		GHYS	Lukas		100€
		DHAILLE	Lisa		100€
ARTOIS	BEUVRY	DEHAY	Quentin	ENVIRONNEMENT Organisation d'un festival environnemental	100€
		MASSIET	Nathan		100€
		POUILLE	Ema		100€
		ESSE	Lucie		100€
		MASSIET	Léo		100€
		DONDAINE	Rosine		100€
LENS-HENIN	LIEVIN	BENEZIT	Mélina	ENVIRONNEMENT Calendrier de la Biodiversité	100€
ARRAGEOIS	ARRAS-1	PARIS	Laurie	ENVIRONNEMENT Calendrier de la Biodiversité	100€
	ARRAS	BIONVILLE	Aurélie		100€
ARRAGEOIS	ARRAS-1	GREBERT	Amélie	ENVIRONNEMENT Maisonnettes et Potagers	100€
ARTOIS	BETHUNE	VOGIN	Anthony	ENVIRONNEMENT Maisonnettes et Potagers	100€
CALAISIS	CALAIS-2	DUHAUTOY	Enzo	ENVIRONNEMENT Accès au produits en VRAC	100€
	CALAIS	TALVA	Jason		100€
	CALAIS	WILLO	Lucas		100€
ARRAGEOIS	BAPAUME	LORE	Nathan	ENVIRONNEMENT Accès au produits en VRAC	100€
CALAISIS	CALAIS	GAVEL	Zoé	ENVIRONNEMENT Accès au produits en VRAC	100€
ARTOIS	LILLERS	POUILLE	Manu	ENVIRONNEMENT Des espaces Vélo services dans les collèges	100€
LENS-HENIN	LENS	MAUNET	Blandine	ENVIRONNEMENT Des espaces Vélo services dans les collèges	100€
	LENS	YATTARA	Aboubacar		100€
	LENS	BENMAMAS	Mélissa		100€
	LENS	BERNARD	Thomas		100€
	HENIN-2	CARDON	Olivia		100€
LENS-HENIN	LENS	ASSELIN	Lolita	ENVIRONNEMENT Plant'Afev	100€
	LENS	HANNEDOUCHE	Antoine		100€
	HARNES	DUTHOY	Dylan		100€
	HARNES	SEBERT	Bryan		100€

LISTE DES LAUREATS DU DISPOSITIF #PEPITES62 - 2024

LENS-HENIN	HENIN-2	BEUDIN	Amandine	<p align="center">ENVIRONNEMENT</p> <p align="center">Des îlots de verdure dans les cours</p>	100€	
		BURET	Alisson		100€	
		DAQUIN	Célia		100€	
		HERBERT	Cassie		100€	
ARTOIS	BETHUNE	LEMAIRE	Lenny		100€	
		MALFAIT	Lana		100€	
ARTOIS	BETHUNE	PENA	Samantha		100€	
ARTOIS	BEUVRY	WAILLY	Maëva		100€	
					TOTAL	7700€

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2024

LAURÉATS DISPOSITIF "#PÉPITES62"

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'ambition 7 du Pacte des Réussites Citoyennes « valoriser et soutenir ceux qui s'engagent » et répond également aux engagements de la délibération « Objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles » adoptée le 29 janvier 2024.

En effet, la Commission permanente, lors de sa réunion du 25 mars 2024 a adopté le règlement du dispositif « #Pépites62 ». Ce dispositif vise à reconnaître, à valoriser et à encourager l'engagement des jeunes dans le cadre d'une action ou d'un projet mené au sein d'une association ou d'un collectif à destination du plus grand nombre.

Il s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, à titre individuel ou collectif (maximum 6 jeunes) qui habitent dans le Pas-de-Calais et qui se sont engagés dans une action ou un projet dont ils ont été acteurs (force de proposition, porteur de l'initiative...) et dont la thématique porte sur les sujets suivants : lien intergénérationnel, soutien aux personnes, environnement, devoir de mémoire, engagement associatif, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire, les valeurs de l'éducation populaire

Pour être éligibles, les actions ou les projets devaient :

- être à l'initiative directe du ou des jeunes ou portés par le ou les jeunes
- avoir une thématique qui porte sur les sujets suivants : lien intergénérationnel, soutien aux personnes, environnement, devoir de mémoire, engagement associatif, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire, les valeurs de l'éducation populaire
- s'être déroulés dans le Pas-de-Calais et d'avoir un intérêt social, touristique, sportif ou culturel pour le territoire et ses habitants
- avoir eu lieu durant l'année 2023

Les candidatures devaient être complètes pour être étudiées par la mission jeunesse et citoyenneté (formulaire et pièces justificatives).

Un temps d'échange individualisé a été proposé aux jeunes pour aborder l'action / le projet qu'ils souhaitaient valoriser dans le cadre du dispositif.

Les jeunes ont été orientés soit : par un conseiller départemental, par une structure « partenaire » (mouvements d'éducation populaire, structure relai...) ou directement sur le site jeunesdu62.fr

Toutes les candidatures ont fait l'objet d'un passage en Jury, qui s'est réuni le 20 septembre 2024, composé d'élus départementaux, de techniciens et de jeunes qui ont décernés un coup de cœur du Jury.

Ainsi 74 candidatures ont été réceptionnées représentant 19 projets.

Conformément au règlement du dispositif, les lauréats bénéficient d'une gratification de 100€ (par jeune) sous forme de chèque cadeau. De plus, un « Coup de cœur » du Jury, d'une valeur de 50€ (par jeune), permet de valoriser un projet qui a retenu l'attention des membres. Le « Coups de cœur » est cumulable avec la gratification de base. Un diplôme et des goodies complètent cette dotation.

Deux cérémonies de remise de prix seront organisées : Vendredi 22 Novembre à l'Hôtel du Département et le Vendredi 6 Décembre à la Coupole d'Helfaut. Ces cérémonies réuniront les lauréats du dispositif, leurs familles et les représentants des structures partenaires.

Les gratifications se répartissent ainsi :

- une gratification de 100 € à 74 jeunes dans le cadre du dispositif « #Pépites62 » pour un montant total de 7 400 €.
- une gratification de 50 € à 6 jeunes pour un montant total de 300 €.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de m'autoriser :

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif « #Pépites62 » une gratification à 74 jeunes pour un montant total de 7 700 € conformément à la liste annexée au présent rapport.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 04/11/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY